

l'Assemblée générale ordinaire de l'Association MINERVE se déroulera en 4 phases :

- **1 ère PHASE**

Envoi début février par mail, et par courrier postal pour ceux ne disposant pas d'Internet, de **la présentation de la situation de l'association**, incluant le bilan 2020 (rapport moral du Président, bilan financier, CR du Directeur général) et les prévisions pour 2021 (Objectifs, budget). Le besoin en renouvellement du CA ainsi que la procédure adoptée pour participer à l'AG seront exposés avec les candidatures connues à date.

- **2ème PHASE**

Une **phase de concertation-questions-suggestions-réactions qui s'étendra du lundi 15 février au dimanche 7 mars (durée approx 3 semaines)** où vous pourrez intervenir, soit par courriel soit par courrier, et obtenir les précisions souhaitées sur les documents envoyés en phase 1.

- **3ème PHASE**

L'Assemblée Générale se tiendra par visio-conférence ¹le **mardi 16 mars de 18h à 20h** pour présenter les réponses du Bureau aux questions formulées en phase 2 et présenter les candidatures définitives au Conseil d'administration. Il ne sera pas procédé aux votes à cette occasion pour donner à tous la possibilité de s'exprimer, en particulier ceux qui n'ont pas Internet.

- **4ème PHASE**

A l'issue de l'AG, la version finale de la présentation prenant en compte les remarques formulées sera renvoyée à tous (mail ou courrier) accompagnée de la liste finale des candidats à l'élection du CA ainsi que de la liste des résolutions. Celles-ci et les candidatures seront soumises aux votes. **Un bulletin de vote multi-choix** sera à cet effet envoyé à chaque membre qui devra le renvoyer, rempli, par mail ou courrier à Minerve impérativement avant le 4 avril, date butoir.

Cette consultation à distance ne nécessite pas l'utilisation de procuration, tous les membres pouvant choisir leur moyen de participer. Il est rappelé que les votants, autres que les membres de droit (encadrement de l'EMSST et stagiaires), doivent être à jour de leur cotisation 2020.

- Dans la quinzaine qui suivra la date butoir, un compte-rendu incluant le résultat des votes sera publié et transmis à chacun.

Le traditionnel cocktail qui suit l'Assemblée Générale n'aura pas lieu cette année. Il est prévu qu'il soit organisé à l'occasion de la journée de fin de scolarité de l'EMSST en juin, suivant des modalités à définir, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

¹ Pour les membres disposant d'Internet, vous recevrez à l'avance un lien informatique vous permettant de rejoindre, à partir de votre navigateur, la réunion virtuelle. Les autres pourront suivre la réunion sur leur téléphone : un numéro à appeler leur sera également donné.